

avant le temps, dans la Compagnie où j'exerce mes fonctions, il ne me fut pas venu à la pensée que nous n'arrivions à rien, parce que nous marchions tous dans la même voie, que nous cherchions seulement à modifier le fer dans sa forme, tandis qu'il fallait surtout chercher à le changer dans son mode d'application, c'est-à-dire le mettre autour du pied, à la façon des viroles placées au bas des cannes et de parapluies, pour empêcher l'éclat et l'usure du bois, au lieu de le mettre en dessous comme on l'a toujours fait.

Frappé de cette idée, je résolus de la mettre à exécution. Je me procurai le sabot d'un cheval, et je fis appliquer dessus, par un serrurier, une petite bande de fer aplatie en forme de lame de couteau que je fixai par des vis implantée obliquement de haut en bas, afin qu'elles n'attaquassent dans leur trajet que la muraille et la sole. Nous fîmes ensuite tous nos efforts avec de grosses tricoises pour détacher le fer, nous ne pûmes y arriver.

Je crus à sa solidité et ne tardai pas à ferrer mon cheval de cette manière aux pieds de devant.

Il marcha pendant quelques jours sur les terrains sans broncher, sans prendre ni clou ni pierre, sans se blesser en quoi que ce soit. Plein d'espoir, je ferrai les pieds de derrière, toujours aidé du serrurier, les maréchaux ne mettant pas de bonne volonté à me seconder.

Mais ses fers ne tirent pas ; ceux de devant, ébranlés, se détachèrent également ; j'essayai d'autre moyens d'attache qui ne me réussirent pas davantage. J'eus peur d'être obligé de renoncer à toutes mes espérances.

Ne voulant en arriver là toutefois qu'à la dernière extrémité, je changeai, je modifiai tant et si bien mon fer qu'un jour il arriva qu'il tint solidement tout en remplissant le but que je m'étais proposé.

Les maréchaux à qui je m'adressai pour appliquer ce nouveau fer, ne me refusèrent plus leur concours, je commençai même à trouver en eux du bon vouloir, chose rare au début d'une invention.

Il y a de cela quatre mois environ. Depuis ce temps, vingt autres chevaux que le mien sont ferrés au nouveau système et tous donnent les résultats attendus.

Cette ferrure consiste dans l'application méthodique d'une petite barre de fer ou d'acier, contournée sur plat, plus épaisse en pince qu'en talon, de la largeur à peu près de la muraille à sa face supérieure, un peu

plus large à sa face inférieure, dont le bord externe se projette légèrement en avant en pince et en mamelle pour lui donner plus de force dans ces parties, et lui faire suivre l'inclinaison de la muraille. Cette barre contournée suivant la forme du pied, est percée de quatre à six trous au plus, pèse moitié moins que les fers ordinaires, et s'adopte dans une rainure faite au pourtour du bord inférieur de la paroi, au moyen de clous anglais à lames courtes et déliées, implantés de bas en haut comme ceux des fers ordinaires.

Ferrure bien simple d'exécution, mais qui peut et doit avoir de grandes et utiles conséquences, vous allez en juger.

Le pied du cheval n'est pas, comme je l'ai déjà dit, et comme on l'a cru longtemps, à cause de l'épaisse couche de corne qui le recouvre, un organe inflexible ne participant à la marche que par un appui régulier invariable dans ses mouvements.

C'est, au contraire, un ensemble d'organes qui, pour leur admirable conformation architecturale, leur argencement et leur flexibilité, sont évidemment destinés à diminuer la dureté des réactions sur le sol par un mouvement manifeste d'élasticité ou d'écartement, se produisant pendant l'appui.

Cette élasticité se fait surtout remarquer vers les parties postérieures du pied. Le poids du corps qui repose principalement sur la fourchette pourvue d'un épais coussinet faisant ressort, opère par l'affaissement de celle-ci, l'écartement des barres, des arcs-boutants, et par suite celui des talons. Aussi voit-on sur chaque branche d'un fer qui a servi, une surface remarquablement polie dont on ne peut expliquer la présence qu'en admettant le frottement pendant la marche, du bord inférieur de la muraille dans les mouvements de dilatation et du serrement du sabot.

L'élasticité du pied reconnue, et elle l'est de tous les bons esprits, il en découle tout naturellement la nécessité de ne pas l'enlever.

Le fer *sous-plantaire*, inflexible, qu'elle que soit sa forme et ses moyens d'attache, ne peut donner complètement ce résultat. Voyons ce qu'il en est du mien.

Je l'appellerai *fer périplantaire*. Placé autour du sabot, courbé sur plat, et d'une épaisseur qui n'est pas assez forte pour résister aux mouvements de dilatation, il les suit exactement comme le ferait la muraille dégagée de toute contrainte.

Ce fer est tout simplement une bordure